

**Fonds solidarité Logement :**  
**Justificatifs nécessaires pour l'étude du dossier frais d' ACCES dans un logement .**  
**Le dossier doit être déposé au plus tard 3 mois après l'entrée dans les lieux.**

Si une aide vous est accordée elle sera versée obligatoirement à votre bailleur sauf si vous avez payé par vous même ou avec l'aide d'un prêteur.

- DOSSIER UNIQUE COMPLETE ( 4 pages) daté et signé**
- Justificatifs d'État Civil du demandeur et de son conjoint (si vie commune) : photocopie carte d'identité recto -verso, passeport, titre de séjour en cours de validité, de résident.....ou justificatif de perte avec document justifiant le dépôt de renouvellement.
- Photocopie du livret de famille (si enfants au domicile).
- Justificatifs de ressources des trois derniers mois** (décret 2/03/2015) de toutes les personnes vivant au domicile :
  - /// bulletins de salaires et/ou contrat de travail et/ou contrat d'apprentissage
  - /// pension de retraite et/ou pension alimentaire et/ou pension d'invalidité
  - /// bourse d'études
  - /// indemnités journalières
  - /// décision pôle emploi ( ASS, ARE, ATA ...) : montant journalier + durée indemnisation et/ou date de fin de droit
  - /// CAF      /// MSA
- Photocopie de l'**intégralité du contrat de bail** daté et signé par le propriétaire et le locataire
- Photocopie de l' **état des lieux complétés** daté et signé par le propriétaire et le locataire
- Copie de l'attestation d'assurance habitation. **Si aide sollicitée** : copie de la facture d'assurance habitation (aucun devis ne sera accepté).
- Si un dossier de surendettement a été déposé, copie du justificatif de dépôt du dossier et du plan proposé ( tableau du plan conventionnel).
- Attestation sur l'honneur du prêteur, carte identité et RIB du prêteur,  
**et/ou RIB propriétaire au même nom que le bailleur et annexe 2 (propriétaire)**  
**et/ou RIB du bénéficiaire au même nom que le locataire et annexe 2 (locataire)**
- Pour une SCI et/ ou une SARL, copie **de l'extrait KBIS de l'année en cours** pour les agence immobilières N° de carte professionnelles
- Annexe 2 accès jointe au dossier **obligatoirement** complétée, datée et signée par le propriétaire et le locataire. **(rubrique concernant l'ancien logement impérativement complétée).**
- Copie de la demande de versement direct de l'Allocation Logement au propriétaire ou **attestation rédigée et signée de celui-ci notifiant son refus de percevoir l'Allocation Logement accompagné de sa pièce d'identité .**
- Attestation ci-jointe de restitution ou de non restitution du dépôt de garantie du précédent logement **obligatoirement** complétée et signée par le précédent propriétaire et le locataire.
- Attestation d'hébergement ci -jointe rédigée et signée par les personnes qui vous hébergeaient avant l'entrée dans les lieux, justificatif d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Copie de la facture d'ouverture du compteur d'eau et/ou de l'assurance habitation (en fonction de la demande).
- Copie de la facture des frais d'agence faisant apparaître la part revenant au locataire et la TVA.